

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 49 minut. soir,	Omnibus.
3 — 52 — —	Express.
3 — 27 — —	matin, Express-Poste.
9 — 4 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat.	Express.
11 — 49 — —	matin, Omnibus.
6 — 23 — —	soir, Omnibus.
9 — 28 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.

7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. «
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

On a déjà annoncé que les réductions de tarifs, qui doivent résulter du programme impérial, ne s'opéreront pas sans enquête sérieuse et sans recourir aux moyens les plus propres à ménager tous les intérêts. Cette nouvelle est exacte, et il est certain que l'Empereur présidera lui-même aux délibérations préparatoires que nécessitera la rédaction des projets. S. M. a déjà entendu plusieurs industriels intéressés dans la question et se propose d'interroger tous les représentants naturels des grands centres manufacturiers afin de peser leurs raisons. En tous cas, il ne pourrait s'agir de réformes radicales et immédiates. Ces réductions de tarifs ne seraient opérées que progressivement et de manière à n'être entièrement appliquées qu'au moment où notre industrie pourra s'être préparée au nouvel état de choses. — Havas.

Nous avons publié, il y a une quinzaine de jours, une correspondance particulière de la Hongrie, laquelle a été très-remarquée. Notre correspondant signalait les avantages de la patente impériale, en date du 1^{er} septembre, destinée à régler le culte protestant en Hongrie. Il en commentait l'esprit, il prouvait que cet acte de l'empereur d'Autriche était tout à fait favorable à la liberté des cultes et portait, on un mot, des traces évidentes et heureuses d'un esprit libéral et tolérant en ce qui touche la liberté des consciences. On a nié que tel fût le sens de la patente impériale, et peu s'en est fallu qu'on n'accusât dans cette circonstance le despotisme du cabinet de Vienne.

Or, nous trouvons dans le *Court-Journal*, feuille quasi-officielle de Londres, quelques lignes de nature à nous éclairer sur les faits relatifs au protestantisme en Hongrie. Ce journal déclare que, comme la vérité est le premier devoir d'un journaliste, il est forcé de reconnaître que la soi-disant persécution exercée si cruellement contre les protestants de la Hongrie, et dont le *Siècle* a reproduit des scènes si déchirantes, n'est qu'une série de fictions mensongères !

Il nous paraît difficile que le *Siècle* ne reproduise pas cet aveu.

A ce sujet, nous lisons dans la *Gazette nationale* de Vienne que le 11 de ce mois, à Debreczin, a eu lieu l'assemblée de l'église helvétique, supprimée par la patente du 1^{er} septembre. Elle se composait de nombreux délégués de la plupart des communautés du pays et a été présidée par le superintendant Pierre Balogh. Au moment de l'ouverture de la séance, le commissaire impérial a protesté solennellement contre la réunion de cette assemblée; plusieurs membres voulaient lui répondre, mais il s'est retiré.

L'assemblée a continué ses délibérations et tout s'est passé dans le plus grand ordre. Du reste, cette réunion n'était que préparatoire, et c'est le 14 que doit avoir lieu la grande assemblée générale.

Dans la séance de la Diète du 12 de ce mois, dit le *Journal allemand de Francfort*, le gouvernement hessois a déclaré qu'il adhérerait à la proposition formée par les gouvernements de Bavière, Saxe, Wurtemberg, grand-duché de Hesse, Mecklenbourg, Nassau, Saxe-Meiningen et Altenbourg, concernant la fortification des côtes de la Baltique et de la mer du Nord.

La commission militaire a fait son rapport sur cette proposition et proposé d'inviter le gouvernement prussien à examiner la question au point de vue technique, de concert avec les Etats directement intéressés du littoral des côtes allemandes de la mer du Nord et de la Baltique, et de communiquer à la Diète le résultat de cet examen.

Les nouvelles que nous recevons de Vienne nous apprennent que l'empereur a ordonné une nouvelle organisation de troupes frontières. Elles sont divisées en quatorze régiments d'infanterie, et chaque régiment comptera trois bataillons dont chacun sera composé de six compagnies. En temps de paix, le troisième bataillon de chaque régiment sera mis en non-activité. Cette infanterie-frontière fera à l'avenir le service comme les troupes de ligne.

D'un autre côté, la *Gazette d'Elberfeld* nous apprend que, malgré les complications actuelles, on continue à Vienne à réduire l'armée sur une grande échelle.

Toutefois cette réduction tend moins à une réduction proprement dite de l'armée qu'au renvoi dans leurs foyers d'hommes qu'on pourra facilement rappeler; on rend aussi une partie du matériel.

Il est vrai, ajoute ce journal, que, pour opérer les économies auxquelles on vise par cette réduction, il faut qu'elle dure quelque temps et qu'elle ne soit pas suivie presque aussitôt d'un nouvel appel sous les drapeaux. Dans la cavalerie, du reste, on paraît vouloir opérer une réduction définitive. Il est probable en effet qu'outre les 40 ou 50 hommes par escadron qu'on enverra en congé, on supprimera complètement deux régiments de grosse cavalerie et qu'on réduira les régiments de cavalerie légère à 3 divisions au lieu de 4.

Les nouvelles d'Italie parlent de désordres qui auraient éclaté de nouveau à Parme le 7 de ce mois. La population a voulu obtenir une diminution sur le prix du pain et du vin. Le 9, les désordres ont recommencé; on demandait le rappel de Garibaldi et la destitution du colonel de la garde nationale; cependant, après quelques arrestations l'ordre s'est rétabli, sans doute jusqu'à ce qu'il soit troublé de nouveau.

Paris, 19 janvier. — La retraite du ministère Rattazzi et l'avènement de M. de Cavour sont l'objet ce matin des commentaires de la part des journaux. En général, on croit voir dans ces faits d'une si réelle importance la trace ou la conséquence d'un accord intime entre les trois cours de Londres, de Paris et de Turin.

La *Presse* dit que M. Rattazzi, qui s'était montré en quelques parties supérieur à l'attente publique, n'a pu cependant maîtriser la situation qui lui échappait visiblement. Le *Nord* pense que la cause de l'Italie gagnera à la rentrée du comte de Cavour, et que l'accord entre les trois puissances est un pas de plus vers la solution des difficultés existantes.

L'*Union* prétend que la cause principale des dissentiments qui ont éclaté entre les conseillers de Victor-Emmanuel consiste dans l'intention bien arrêtée qu'avait M. Rattazzi d'envoyer des troupes piémontaises dans les Etats pontificaux. Le bruit cou-

FEUILLETON

L'AME DU NAVIRE.

(Suite.)

CHAPITRE XXIX. — JEANNE ET MAURICE.

Lorsque, près de la croix de fer, Jeanne agita son mouchoir blanc en signe de victoire:

— A la case, garçons! dit le vieux pilote, allons y attendre ma fille et faisons-lui un brin de fête, ce soir, en espérant le retour de son frère.

Six ou huit autres matelots de Rochetout avaient été levés pour le service en même temps que Galhauban. Ils reçurent tous la destination de Cherbourg et y furent embarqués ensemble sur la frégate l'*Hermione*, dont la campagne était fort passablement connue dans le canton, car chacun d'eux avait écrit ou fait écrire à ses parents.

On savait qu'elle avait d'abord relâché à Rio de Janeiro, d'où elle prit la route des Indes, en doublant le cap de Bonne-Espérance. Elle mouilla devant Sainte-Marie de Madagascar, Pondichéry et Batavia, passa ensuite plus d'un an dans les mers de la Chine et parut sur les côtes du Japon.

Manille était son dernier mouillage connu des gens de

Rochetout, car après les lettres datées de la capitale des Philippines, on n'en reçut que de Cherbourg, où la frégate achevait de désarmer.

Galhauban et ses camarades ne perdirent ni leur papier ni leur encre à retracer l'itinéraire du retour en Europe. Ils ne parlaient que de leur prochain licenciement et de la joie qu'ils auraient à revenir chez eux tous ensemble comme ils en étaient partis.

Ils annonçaient qu'ils équiperaient à frais communs une carriole du Havre, halée par autant de chevaux que ça se pourrait et chargée de toile à tout rompre. Ils mouilleraient au carrefour de la Maison-Blanche et achèveraient la route à pied, sac au dos, canne en main, en chantant les chansons de l'*Air mignonne*.

Facétie ou naïveté, l'*Hermione* n'avait pas d'autre nom parmi les gens de l'équipage. Et ce nom résonnait agréablement à cette heure aux oreilles de maître Hauban.

Le vieux pilote n'avait qu'un regret, c'est que Madurec, son ancien mousse, qui devait débarquer de la frégate en même temps que Galhauban, ne pût être du voyage de Rochetout. Mais Madurec était de Treven en Bretagne; une fois congédié, il mettrait le cap à l'ouest faisant route pour son pays.

— Une chose m'étonne tout de même, dit Hauban à ce propos. Dans sa lettre de Cherbourg, Gal ne me parle ni peu ni beaucoup de Madurec.

— Patience, patron! on ne met que le plus pressé en écriture. Votre fils, une fois rallié, va nous en conter long sur l'un, sur l'autre, sur toute leur campagne!

— Galhauban, depuis son voyage du *Colibri* où le capitaine Grandfort lui a si bien appris l'orthographe, ne regarde pourtant pas trop à écrire.

— Oui, patron, mais en temps de désarmement, l'ouvrage donne fort, et le soir, chez l'hôtesse, on aime autant se reposer un brin que de manœuvrer l'encre en halant la plume.

Sur ces joyeux propos, le pilote et ses compagnons arrivèrent à la case Hauban.

— On fera de bonnes veillées devant l'auberge à maman Genièvre, tout en fumant sa vieille pipe et en buvant du vin de Saintonge... Parlez-moi de ce cidre-là, matelots.

L'aspirant-pilote qui s'exprimait ainsi ouvrait la porte quand le patron se retourna:

— Et ma fille? la voyez-vous venir? demanda-t-il.

— Oui, patron, elle descend tout doucement avec le Parisien de la-haut.

— Parisien! pourquoi dis-tu que c'est un Parisien?

— Tiens! puisqu'il voulait se tuer lui-même et qu'il a un gilet de monsieur.

Maurice devait donner complètement raison à la supposition des gens de la barque, en se faisant passer à Rochetout pour un artiste peintre; et l'on ne peut dire

rait même que le régiment de Savoie avait déjà reçu l'ordre de se tenir prêt à marcher.

A la suite de ces réflexions, l'*Union* se demande si c'est pour prendre la suite des desseins de M. Rattazzi que M. de Cavour s'est chargé de former un cabinet nouveau. Nos lecteurs, dit ce journal, savent que M. de Cavour n'a point appuyé la loi électorale promulguée en vertu des pleins pouvoirs, et surtout qu'il a été opposé à la nomination des gouverneurs les plus chers au dernier ministre de l'intérieur.

Si nous en croyons des nouvelles que nous ne reproduisons que sous toutes réserves, il paraîtrait que la Prusse et la Russie ont fait connaître qu'elles ne considèrent pas le congrès comme définitivement abandonné. Il est clair, disons-nous, que la France et l'Angleterre ne sauraient vouloir adopter une politique d'isolement et ne prétendent point diriger l'Europe, ni régler à elles seules des questions qui, depuis 1815 particulièrement, sont si intimement liées au droit public européen.

Les nouvelles d'Italie annoncent qu'à Gênes et à Turin on croit au congrès. D'après ces mêmes bruits, rapportés par un journal de cette ville, M. de Cavour, après avoir pris la direction des affaires étrangères, partirait en mission extraordinaire ou bien en qualité de ministre plénipotentiaire pour Londres et pour Paris.

Les correspondances allemandes et les feuilles d'Outre-Rhin pensent, en général, que la solution des difficultés actuelles sera pacifique. C'est l'opinion de l'*Ost-Deutsche-Post*; c'est également l'avis de la *Gazette de Cologne*, qui voit dans la lettre de l'Empereur au ministre d'Etat et dans le rapprochement, chaque jour plus intime, de la France et de l'Angleterre, une preuve que la paix est sinon assurée, du moins très-vivement espérée par les gouvernements?

Nous avons tenu nos lecteurs au courant des troubles survenus à Copenhague; nous espérons que ces manifestations déplorables ne tarderaient pas à prendre fin, et nous avons pu l'espérer d'autant mieux que depuis quelques jours le calme semblait être revenu dans les esprits; cependant cette tranquillité n'était que superficielle. Tout le monde, dit la *Gazette nationale*, finit par comprendre que l'Etat danois souffre de vices anciens et invétérés, et malheureusement on a peu d'espoir pour l'avenir. On craint que bientôt il ne reste plus au roi que le choix d'éloigner de la cour la comtesse Danner ou d'abdiquer lui-même. Et s'il choisissait ce dernier parti, ce serait son oncle, le prince Frédéric-Ferdinand, qui deviendrait roi, et l'on ne doute pas que ce vieillard de soixante-dix ans ne soit l'homme qu'il faudrait pour la situation actuelle. Ce prince abdiquerait lui-même, que la succession du prince Chrétien de Glücksbourg-Sonderbourg soulèverait peut-être bien des difficultés.

Une dépêche annonce que la *Gazette officielle* de Vienne donne au *Times* un démenti formel en ce qui touche la déclaration que, selon le journal anglais, l'Autriche aurait faite relativement à une intervention en Italie. Le journal de Vienne prétend qu'il n'y a pas eu lieu de répondre, de la part du cabinet de Vienne, par cette raison qu'il n'avait pas été interrogé.

Nous ne terminerons pas notre bulletin sans signa-

ler à l'attention de nos lecteurs un très-long et très-important article de M. Michel Chevalier, publié ce matin dans le *Journal des Débats*.

Nous n'avons qu'à nous féliciter de l'approbation loyale et sincère que le célèbre écrivain et le *Journal des Débats* donnent à la lettre de l'Empereur et, dans leur ensemble, à toutes les mesures qui y sont indiquées; nous ne ferons qu'une seule réserve.

Persone n'ignore que les idées et les projets du gouvernement ne reposent point sur des théories très-absolues et plus ou moins logiques, mais bien sur l'observation des faits, sur l'étude des phases diverses qu'ont subies ces importantes questions.

Il ne faudrait donc point croire, d'après le concours important que le *Journal des Débats* donne aux grands projets du gouvernement, que celui-ci est disposé à adopter les principes du libre-échange si longtemps professés chez notre confrère.

L'espace nous manque pour commenter, même sommairement, l'article de M. Michel Chevalier. Nous nous bornerons à constater que l'habile économiste pense que l'industrie française, avec les points d'appui qu'elle possède déjà, avec le remarquable personnel qu'elle a à sa disposition et dont la qualité ne peut que s'accroître encore, avec les encouragements nouveaux que le gouvernement va lui prodiguer, l'industrie française va présenter le beau spectacle que l'industrie anglaise a offert au monde à partir du moment où Robert Peel commença la grande réforme qui assure l'immortalité de son nom.

Voici comment termine M. Michel Chevalier :

« La scène change aujourd'hui, et le rideau se lève sur une perspective plus riante; notre influence est acquise pour l'avenir à la pensée du rapprochement commercial, qui contrebalancera, s'il ne les efface pas, les haines politiques.

» Si nous persévérons, comme tout doit nous porter à le croire, dans ces nouveaux errements avec la vigueur qui nous est propre, nous n'aurons pas peu contribué à une révolution universelle dont les générations conserveront une vive et profonde reconnaissance.

» Rien en effet, autant que le nouveau programme impérial, n'aura contribué à préparer un nouvel ordre de choses où la sanglante rivalité des batailles serait substituée, parmi les peuples, la rivalité féconde des sciences, des arts utiles et des beaux-arts; et ce n'est pas le moindre de ses titres à la sympathie et à l'admiration générales qui ont éclaté si spontanément en France comme à l'étranger. »

La correspondance Havas que nous recevons à l'instant dément le fait annoncé par divers journaux, que le gouvernement autrichien avait fait partir des troupes nombreuses pour la Hongrie.

Ce qui a pu donner lieu à ce bruit, c'est que les régiments hongrois, de même que les autres troupes autrichiennes, ont été réduits considérablement à la fin de la guerre. On a dissous les bataillons de grenadiers; les hommes des 5^{es} et 6^{es} bataillons, ainsi que ceux de la réserve, ont été renvoyés dans leurs foyers, et en outre, de nombreux congés ont été accordés dans les trois bataillons qui restent sous les armes. — A. Esparbié. (*Le Pays*.)

On écrit de Rome, le 14 janvier, au *Pays* :

Le bruit court à Rome que les Marches sont dans

une grande fermentation. Des détachements de soldats suisses auraient été attaqués par la population. Macerata aurait été le théâtre d'une lutte acharnée.

A Ancône les habitants ont cru devoir s'abstenir d'aller au théâtre pour témoigner leur mécontentement au délégué; faute de spectateurs, le théâtre a été fermé.

A Camerino, où l'on représente cette année l'opéra si connu d'*Attila*, lorsque le baryton, qui se nomme Victor, dans un duo avec la basse, prononce ces paroles : *l'Italia resti a me* (que l'Italie reste à moi), la salle est inondée d'applaudissements, et l'acteur est obligé de répéter plusieurs fois son morceau; on s'attend à voir fermer le théâtre.

On lit dans la *Gazette de Madrid* :

Le général en chef de l'armée d'Afrique, par dépêche télégraphique, mande ce qui suit :

Hier, à deux heures, j'ai remarqué que les Maures, qui avaient fait un mouvement de notre gauche à la droite, s'étaient réunis en grand nombre devant notre camp. J'ai disposé des forces pour repousser une nouvelle attaque, comme cela avait été déjà fait deux fois au même lieu, 10 bataillons du 2^e et du 3^e corps et de la réserve ont pris part à l'affaire.

Les troupes se sont avancées si brusquement, qu'elles ont enlevé immédiatement les hauteurs qui dominent le campement et qu'elles les ont conservées jusqu'à la nuit : alors elles sont rentrées au campement. Les Maures ont fui sans défendre même ces dernières positions. On a recueilli quelques Maures blessés; on en a vu beaucoup de tués. Les effets de l'artillerie leur sont funestes.

Sous les ordres du général Prim, se sont distingués : les généraux Orozio, O'Donnell et le brigadier Paredes.

Les opérations consistant à donner des rations et des munitions à la troupe continuent. Nous avons eu un homme tué et 42 blessés.

Algésiras, 13 janvier. — Le commandant du vaisseau la *Reine-Isabelle* au très-excellent ministre de la marine.

Le général des forces est sur la place du cap Negro. L'armée a été secourue. Il y a sur la plage tous les secours nécessaires. La division Rios s'embarquera aujourd'hui. Les frégates *Princessa* et *Blanca* sont au cap Negro. Le temps est beau, vent nord-ouest. Hier l'armée s'est bien battue.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 17 janvier. — On mande de Rome, à la date du 14 janvier, que la note du *Moniteur*, du 10, était seulement parvenue au gouvernement pontifical par la voie de Toscane, et qu'elle avait produit sur lui la plus grande impression. Le 14, il y avait réunion des cardinaux au Vatican.

On signale une vive agitation dans les Marches. Le comte Buol avait été reçu par le Pape.

Le 13, une dépêche nouvelle de France était arrivée au Saint-Père. Bologne allait être fortifiée.

Madrid, 18 janvier. — Suivant les nouvelles de Lisbonne, du 17, la chambre compterait 103 députés ministériels et 19 députés de l'opposition.

Le gouvernement portugais a déclaré suspects, à cause de la fièvre jaune, tous les ports du Brésil.

qu'il mentit.

Après avoir été recueilli sur les côtes de Bornéo par la frégate anglaise qui le ramena en Europe, il avait dû toutes ses ressources à ses talents en peinture. A bord et dans les divers points où elle jeta l'ancre, il en tira parti.

C'est même ainsi que, dès son arrivée au Havre, il put se présenter en costume décent devant MM. Graverin, qui, sans s'être informés de rien, ne repoussèrent pas l'un des plus sots arguments des détracteurs de Maurice Grandfort.

— S'il avait fait naufrage et tout perdu jusqu'à sa dernière chemise, comment se trouvait-il si bien nippé? Les pirates biadjaks avaient-ils l'habitude de fournir leurs esclaves de redingotes et de gilets à châles?

Laissons-là pour ce qu'ils valent de si ridicules propos d'estaminet.

Sur la falaise de Rochetout, Maurice répondit aux bienveillantes questions de Jeanne en cachant qu'il eût jamais été marin. S'il avait renoncé à se donner la mort, il voulait au moins rompre avec sa vie passée. Il avait pris en horreur le métier de la mer, et du reste, au moment de se mêler à une population maritime, il agissait assez prudemment en déguisant les nom et qualité qui faisaient planer sur lui l'odieuse accusation de baraterie.

A Rochetout, il n'était connu de réputation que sous le nom de capitaine Grandfort.

Jeanne ne s'était jamais trouvée en sa présence.

Cinq ans auparavant, Pierre Hauban l'avait à peine entrevu, pendant quelques minutes, au point du jour, lorsque la *Mésange* mouilla devant Dieppe. Le temps et la souffrance l'avaient cruellement changé depuis cette époque.

Il se disait peintre, et le prénom de Maurice ne pouvait guère mettre sur la trace de la vérité Jeanne, qui se figura aussi qu'il devait être Parisien. Il ne la détrompa point.

Avec une exquise délicatesse, la jeune fille ne lui adressa que des questions auxquelles il pouvait aisément répondre sans trahir ses secrets.

Après un long circuit, ils passèrent devant l'arceau de roches qui avait permis de ménager un cimetière dans les anfractuosités de la falaise. Jeanne fit le signe de la croix, et levant vers Maurice ses beaux yeux bleus emplis de douceur :

— C'est là qu'elle dort ! dit-elle en parlant de sa mère.

Et après un silence :

— Elle s'appelait Ismérie. Bonne, simple, résignée, elle ne s'est jamais fait gloire d'avoir un jour été l'héroïne de la plus audacieuse des expéditions de sauvetage. Il s'agissait de délivrer de captivité un brave officier de ce pays-ci pour le rendre à sa mère, dont la douleur fit en quelque sorte le miracle. Avec mon père, alors son fiancé,

elle alla le chercher jusque sur les pontons anglais. Seuls, à bord d'une faible barque, ils réussirent contre toute vraisemblance. Vous le voyez, monsieur, parmi nous gens de mer, rien, si ce n'est l'amour maternel, n'égale la puissance de l'amour filial.

Maurice connaissait depuis bien des années le trait hardi d'Ismérie et de Pierre Hauban.

— Mademoiselle, dit-il, je conçois qu'avec de tels souvenirs, vous vous rangiez vous-même parmi les gens de mer. Leur métier pourtant n'est guère de ceux qui conviennent à une femme.

— A proprement parler, vous avez raison, monsieur, mais nous aidons aux travaux de la pêche, nous entretenons les filets, nous réparons les voiles, nous vivons de la vie des marins, nos pères, nos frères, nos maris ou nos futurs maris...

— Vos futurs maris, répéta Maurice en souriant, ceci ne m'a pas l'air d'être une nécessité absolue.

— C'est du moins un usage auquel nous nous conformons toujours. Ma bonne mère, qui craignait ma vocation d'enfance pour le matelotage et qui a voulu me faire élever loin de la mer, n'aurait pas plus consenti que mon père ou que mon frère n'y consentiraient, j'en suis sûre, à me voir épouser un homme étranger à la noble profession de marin.

Jeanne avait dit ces mots avec une candeur naïve; elle rougit en les achevant, car ses yeux rencontrèrent ceux

Madrid, 18 janvier. — Hier, les Maures ont voulu nous attaquer, mais notre artillerie les a mis en déroute. Nos projectiles atteignaient près de Tétouan. Nous nous sommes établis à quatre milles de cette ville. L'armée maure campe à Sierras-Dermejas.

Marseille, 19 janvier. — M. de Lesseps est arrivé par la malle de l'Inde. Il en est parti à 10 heures pour Paris. M. Thouvenel partira ce soir.

Les nouvelles de Constantinople vont jusqu'au 12. La nomination de M. Thouvenel au ministère des affaires étrangères a inspiré des craintes salutaires. La situation est tendue, et les astronomes font de tristes prédictions qui impressionnent le peuple.

Le grand-vizir a failli être remplacé par Kuprizli-Pacha qui a refusé le poste à moins qu'on accepte ses conditions.

M. Thouvenel a insisté avant son départ pour obtenir une déclaration plus précise relativement au canal de Suez. La Porte en a référé à la lettre d'appel déjà connue.

M. Bulwer a fait connaître, au nom de lord John Russell, le déplaisir causé au gouvernement anglais par la destitution de Kuprizli-Pacha. La baisse des fonds se maintient.

A Athènes, le 12, on considérait des changements ministériels comme prochains.

Turin, 19 janvier. — Une légère indisposition du roi Victor-Emmanuel continuant, il n'y a eu aujourd'hui ni réception, ni présentation de lettres de créance de M. le baron de Talleyrand.

Voici la liste probable du nouveau ministère :

M. le comte de Cavour, aux affaires étrangères; M. le général Fanti, à la guerre; M. Mamani, à l'instruction publique; M. Jacini, aux finances; M. Cassinis, à la justice; M. Elena, aux travaux publics.

Pour l'intérieur, plusieurs combinaisons sont propagées. On parle à la fois de MM. Desambrois, Farini et Cossilla. Rien n'est arrêté. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le Conseil d'Etat vient de décider que le propriétaire dont le chien est perdu avant le mois de janvier, et qui ne le retrouve que dans le courant du mois de février, ne peut être imposé à la triple taxe pour n'avoir pas déclaré au mois de janvier qu'il se soumettait à la taxe municipale des chiens. Voici dans quelles circonstances cette décision est intervenue :

Le sieur Longuefosse, qui possédait en 1856 un chien, l'avait perdu avant la fin de cette année. Dans cette situation, il a laissé passer l'époque du 15 janvier 1857 sans déclarer qu'il entendait se soumettre à la taxe municipale des chiens dans la ville de Niort, où il réside. Le chien du sieur Longuefosse a été retrouvé dans le courant de février, et, en raison de son défaut de déclaration, il a été porté à la triple taxe dans le rôle des taxes municipales sur les chiens dans la ville de Niort, publié le 26 septembre 1857.

Sur la réclamation du sieur Longuefosse, le Conseil de préfecture des Deux-Sèvres, par arrêté du 18 septembre 1858, l'a réduit à la simple taxe.

Mais le Coseil municipal de la ville de Niort, à la date du 18 octobre 1858, a autorisé son maire à se pourvoir devant le Conseil d'Etat contre l'arrêté précité. An rapport de M. Flandin, auditeur, et sur les conclusions conformes de M. E. Baroche, maître des requêtes, commissaire du gouvernement, la requête du maire de la ville de Niort a été rejetée. (Maine-et-Loire.)

Un fait peut-être unique dans nos annales cynégétiques et qui égaie en ce moment le canton de Montrichard, va donner lieu à une action judiciaire devant le tribunal de Blois, dans les circonstances suivantes :

Pour se reposer des fatigues, des compliments et des ennuis du jour de l'an, un chasseur avait pris fusil et gibecière avec des intentions meurtrières. Un chevreuil qui survint se crut arrivé à sa dernière heure, et pour échapper aux projets de notre homme, il se jeta dans le Cher, près de Chissay. Un habitant du village qui se trouvait là avec plusieurs personnes, s'opposa à son passage, et le fit si bien et si longtemps nager, que le pauvre animal à bout de forces, épuisé et haletant, se laissa prendre à la main par son nouvel ennemi, qui l'assomma aussitôt et l'emporta au logis.

Le premier chasseur, exaspéré de cette concurrence inattendue et frustré dans son attente, assigna son heureux partner devant la justice de paix de Montrichard. Les deux parties s'expliquaient de leur mieux, sans s'injurier, dit-on, et M. le juge de paix se préparait à statuer, lorsqu'un gendarme, qui se trouvait là par hasard, demanda la parole avec toute la déférence dont il était capable; il exposa comme quoi la pêche au chevreuil n'étant au fond qu'un accident de chasse, quiconque s'empare d'un chevreuil à l'eau se rend coupable d'un délit de chasse prévu et puni par la loi. En conséquence, il redigea, séance tenante, un procès-verbal, contre la personne assez mal avisée pour faire nager un chevreuil et pour l'emporter à son domicile sans permis régulier.

L'intervention du gendarme mit fin aux débats; la cause était entendue, et M. le juge de paix n'avait plus qu'à concilier les plaideurs, en les renvoyant dos à dos.

Cette curieuse affaire viendra prochainement devant le tribunal correctionnel de Blois.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

Dans la nuit du 10 au 11 de ce mois, dit le journal de Cholet, le sac contenant les dépêches de Cholet à Nantes a été volé entre Montfaucon et Clisson. On croit que les malfaiteurs ont profité du moment où les chevaux gravissaient une côte au pas, pour forcer le coffre qui se trouve derrière le véhicule. Ce ne fut qu'au relais suivant que le courrier s'aperçut que ce rapt audacieux avait été commis.

Pour chronique locale : P.-M.-E. GODET.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Dimanche prochain, 22 de ce mois, M. POLD, ex-physien du Jardin d'hiver de Paris, donnera dans la salle de Spectacle une soirée de physique et de prestidigitation.

M. Pold, tous les journaux départementaux le publient, est un prestidigitateur étonnant; il fait passer de surprise en surprise avec une telle rapidité qu'on en reste ébahi.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 20 janvier. — On assure que l'Empereur a terminé aujourd'hui l'enquête qu'il avait ouverte relativement aux questions agricoles, industrielles, commerciales et de grands travaux publics, exposées dans la lettre de Sa Majesté à M. le ministre d'Etat. (Le Pays.)

S. Exc. M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, est arrivé aujourd'hui.

On pense qu'il prendra possession du ministère lundi au matin. (Idem.)

D'après une dépêche télégraphique, datée d'Antibes, le 19 janvier, M. le gouverneur de Nice aurait défendu au journal l'Avenir, de discuter désormais l'annexion de Nice à la France, et de reproduire les articles des journaux étrangers relatifs à cette question.

Cette nouvelle peut être vraie; cependant il pourrait sembler que M. le gouverneur de Nice a dû prendre beaucoup sur lui en cette occasion.

Il nous paraît difficile que le gouvernement piémontais ait deux politiques en matière d'annexion; et dès qu'il pense, avec raison, que les populations doivent être consultées de l'autre côté des Alpes, il semble naturel qu'elles soient au moins écoutées de ce côté-ci.

Le principe des nationalités ne peut pas être du nombre de ces choses dont Pascal disait: Vérité au delà d'une montagne, erreur au delà. — Charles Bousquet. (Le Pays.)

La quatrième livraison des GRANDES USINES DE FRANCE, par M. TURGAN, vient de paraître à la Librairie-Nouvelle. Elle contient la description des MOULINS DE SAINT-MAUR.

En envoyant au directeur de la Librairie-Nouvelle, 15, boulevard des Italiens, 12 fr., soit en un mandat, soit en timbres, on recevra franco, par la poste, en France et en Algérie, les 20 livraisons formant la 1^{re} série.

M^{lle} GROSBOIS, reçue par l'Académie de Rennes, et n'ayant pas l'âge voulu pour s'établir, se propose de donner des leçons chez elle, Grand'Rue, n° 45, ou à domicile, aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. (594)

BOURSE DU 19 JANVIER.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 68 80
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 97 50.

BOURSE DU 20 JANVIER.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 68 90.
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 97 25.

P. GODET, propriétaire-gérant

de Maurice.

Ils cheminèrent ensuite jusqu'au bas de la falaise sans échanger une seule parole.

Maurice, évoquant ses douleurs, se confirmait dans le dessein de renoncer pour jamais à sa carrière :

— Oui, je le crois, oui, je l'espère, je me justifierai tôt ou tard, pensait-il. Je vaincrai la calomnie, je triompherai d'une manière éclatante! Mais, à aucun autre prix, je ne m'exposerai de nouveau à la trahison de mes subalternes, aux soupçons de mes égaux, au mépris de mes armateurs!...

Jeanne, de son côté, méditait sur la conversation qu'elle avait eue avec son père entre la Maison-Blanche et Rochetout. On sait quelles inquiétudes inspirait au vieux pilote l'instruction trop avancée de Jeanne : c'était là son idée fixe, il l'avait longuement développée.

— Tranquillisez-vous, mon père, lui dit Jeanne, le peu que j'ai appris n'a pas diminué mon respect et mon admiration pour des hommes tels que vous. Je suis fille et sœur de marins, je m'en fais honneur; je m'estimerai heureuse de suivre l'exemple de ma mère.

Elle parlait de bonne foi, avec un enthousiasme qui rassura le vieux lamaneur.

Elle aimait la mer, elle aimait les matelots, leurs travaux qu'elle avait partagés durant son enfance, leur métier toujours dangereux, souvent héroïque.

Son séjour à Roseville avait augmenté, en la poétisant,

l'opinion qu'elle avait de ces hommes généreux, dévoués, intrépides, laborieux et simples. Mais, d'un autre côté, dans la sphère où elle avait été élevée, elle était devenue délicate.

Si son cœur n'avait pas changé, son goût devait lui inspirer une répugnance fort légitime pour la rudesse inculte des braves et loyaux compagnons de son père. En eux, elle voyait des amis, des frères, rien de plus.

Elle venait de passer quelques heures avec eux, et n'avait pu s'empêcher de songer à ce qu'elle venait de promettre à son père. Puis, tout à coup, elle fut mise en contact avec un homme dont le langage était pur, les formes distinguées, le ton irréprochable.

La rencontre de Maurice suffit pour jeter dans son esprit un trouble vague qui n'altéra point sa sérénité, qui ne diminua point son estime pour les gens de mer, qui ne modifia aucune de ses résolutions, et qui, pourtant, lui fit considérer l'avenir avec une appréhension secrète.

Comme son vieux père et comme le comte de Roseville, Jeanne se demandait tout bas si jamais elle pourrait être heureuse en devenant la compagne d'un matelot dont l'éducation inférieure à la sienne et l'inévitable grossièreté la blesserait à chaque instant.

Maurice, cependant, la regardait avec un mélange d'admiration et de reconnaissance qui était déjà de l'amour, mais sa résolution arrêtée de renoncer à la marine

creusait, sans qu'il le sût encore, un abîme entre lui et la fille du pilote.

— . . . La mer, poursuivait-il, est toujours la sirène antique; elle sourit, elle chante, elle vous appelle, vous attire, vous caresse et finit par vous dévorer. Elle ne se contente pas de votre fortune ou de votre vie, elle prend jusqu'à votre honneur. Pêrissez en héros sur quelque roc perdu au milieu de ses labyrinthes, vous laisserez peut-être à votre nom une souillure ineffaçable. Maurice Grandfort, s'il était mort en esclave, serait un infâme dont la mémoire ne pourrait jamais être réhabilitée! Grâce à Dieu, il vit!...

— Ah! mademoiselle! s'écria-t-il tout à coup, vous m'avez sauvé le corps et l'âme! Je vous dois la vie, je vous dois l'honneur!... Croyez, je vous en supplie, à mon éternelle reconnaissance.

— Monsieur, répondit Jeanne avec une timidité toute nouvelle, je n'ai d'autre mérite que de vous avoir aperçu la première. Ensuite, j'ai obéi aux ordres de mon père, maître Pierre Hauban, le pilote lamaneur... dont la maison vous est ouverte.

Maurice s'inclina.

— Je lui dois, à lui aussi, mes remerciements. Jeanne l'introduisit dans la case.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le lundi 6 février prochain, à midi, et jours suivants,
Dans les magasins de M. BROSSÉ, fabricant de chapelets, qui
de Limoges,

Par le ministère de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur,
De quantité considérable de grains sur fil en coco, os, corrozo, palmier,
ivoire; cristaux, agathes, rocaïlles; croix, cœurs, médailles, médaillons en
argent, cuivre, acier, etc.; fils de toutes sortes; boîtes, objets d'art en ivoire;
chapelets montés, grains coris, fruits de coco et autres; bois d'ébène, santal,
ivoire, et généralement tous les autres articles spéciaux à l'industrie du cha-
pelet.

OUTILS, USTENSILES, MEUBLES ET VINS. (36)
Comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-
priseur à Saumur.

AVIS.

La vente publique aux enchères des
marchandises de rouennerie, blanc,
mercerie et épicerie de feu le sieur
ANTOINE LAFARGE, marchand à Saint-
Clément-des-Lavées, continuera di-
manche prochain 22 janvier 1860, à
11 heures, et jours suivants. (37)

A VENDRE

Chevelues de noir-tachant.

S'adresser au bureau du journal.

Administration de l'Enregistrement
et des Domaines.

VENTE DE 110 PEUPLIERS

Jeu de 26 janvier, à une
heure après-midi, il sera procédé,
sur la route impériale n° 158, près de
l'ancienne gare du chemin de fer, dans
la commune de Saint-Lambert-des-
Lavées, à la vente aux enchères, en
plusieurs lots, de cent dix peupliers
plantés sur le côté droit de ladite
route.

On paiera comptant et 5 pour cent
en sus.

Saumur, le 29 janvier 1860.

Le Receveur des Domaines,

(39) LINACIER.

SERVICES DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 4 février 1860, à la
Mairie de Saumur, il sera procédé, à
3 heures du soir, à l'adjudication pu-
blique, sur soumissions cachetées,
d'une fourniture de foin, luzerne, paille
et avoine, à livrer dans les magasins
militaires de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des char-
ges relatifs à cette adjudication sont
déposés dans les bureaux de la Sous-
Intendance militaire (rue Bodin, n°
3), où le public sera admis à en pren-
dre connaissance. (40)

Etude de M^e AUBERT, notaire à
Baugé.

LA BELLE TERRE DE LA GOUBRIE,

Située commune du Vieil-Baugé, et par
extension en celle de Baugé,

A VENDRE

En l'étude et par le ministère de
M^e AUBERT, notaire à Baugé,

De gré à gré.

Par corps de fermes ou par parcelles;

Le Château avec les cours, la
terrasse et les jardins l'en-
tourant, en un seul lot ou
avec des terres et prés le
joignant; le tout au choix
des acquéreurs.

Cette terre, située à cinq cents
mètres environ du bourg du Vieil-
Baugé et joignant deux des faubourgs
de Baugé, contient environ 133 hec-
tares, et est composée :

1° D'un château bien distribué, de
vastes servitudes, d'une cour plantée
d'arbres verts et d'arbustes, d'un par-
terre, d'une terrasse, d'un très-bon
jardin potager joignant des douves
d'eau vive, de trois belles avenues,
d'excellents prés, d'une vigne et de
taillis;

2° De deux métairies;

3° D'un moulin à eau;

4° De trois closieries;

5° Et de carrières de taf et de grès
actuellement en exploitation.

S'adresser, pour prendre communi-
cation des titres de propriété, des
baux et du plan de cette terre, audit
M^e AUBERT, qui en est dépositaire;

Et, pour traiter, à MM. NOUVEAU et
FAUTRAT, propriétaires à Saint-Denis-
d'Anjou (Mayenne), qui se trouveront
à Baugé, hôtel du Lion-d'Or, le
deuxième et le quatrième lundi de
chaque mois.

Les acquéreurs auront la plus grande
facilité pour les paiements. (7)

A VENDRE OU A LOUER,

Une MAISON, avec JARDIN, rue du
Petit-Pré. S'adresser à M. BEUROIS,
place du Roi-René. (48)

Etude de M^e E. LEROUX, notaire
à Saumur.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

A Saumur, en l'étude de M^e LEROUX,
notaire,

Le dimanche 29 janvier 1860, à
midi,

DEUX MAISONS

Situées à Saumur, rue Courcouronne,
n°s 8 et 12,

Sur la mise à prix de 14,000 francs
chacune.

S'adresser audit M^e LEROUX. (30)

A VENDRE OU A LOUER

UNE BELLE MAISON, avec cour,
jardin et servitudes, située à Saumur,
rue du Port-Cigogne, joignant M.
Thiffoine.

S'adresser à M^e TOUCHALEAUME,
notaire. (568)

A VENDRE

UNE MAISON,

Nouvellement restaurée,

Située à Saumur, rue Cendrière, n° 8.

Cette maison, devant laquelle est
une belle cour d'entrée,

Comprend :

Au rez-de-chaussée : vestibule, salle
à manger, à la suite une galerie vitrée
donnant sur le jardin, office, cuisine;
à côté de la salle à manger une grande
pièce à cheminée, avec cabinet; sous
la cuisine une cave voûtée, à côté une
pompe; à gauche de la cour une cham-
bre basse, pouvant servir de remise
pour deux voitures.

Au 1^{er} étage : vestibule, salon,
chambre à coucher avec cabinet de toi-
lette, une autre chambre à coucher,
donnant sur le jardin, avec cabinet de
toilette et lieux à l'anglaise; deux au-
tres chambres à coucher avec cabinet
de toilette; escalier de service, man-
sarde et greniers. — Jardin de deux
ares vingt centiares, derrière la mai-
son; lieux d'aisances;

Au bout du jardin, une cave ou
serre-bois avec grenier au-dessus.

Au midi de la maison, et au bout de
l'allée qui la sépare de celle actuelle-
ment occupée par M. Léger, un serre-
bois, avec grenier au-dessus, et un
espace de terrain où l'on pourrait faire
une belle écurie.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué,
rue Cendrière, n° 8. (524)

A VENDRE

1° Deux petites FERMES, com-
mune de St-Lambert.

2° Et le GRAND JARDIN de Nan-
tilly, qui sera divisé au gré des acqué-
reurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

M^e MAUBERT, hoïssier à Saumur,
demande un CLERC. (41)

A VENDRE OU A LOUER

L'Auberge

DU PORTAIL-LOUIS,

Très-bien achalandée.

Située à Saumur, rue du Portail-
Louis.

Cette vaste maison pourrait égale-
ment convenir pour faire des maga-
sins de toute espèce de commerce.

S'adresser à M. CAMAIN, proprié-
taire, demeurant dans la maison.

A VENDRE UNE

JOLIE PETITE VOITURE LÉGÈRE

A 4 roues, 6 places, avec harnais.

S'adresser à M. ROBERDEAU.

A CÉDER

UNE ANCIENNE

MAISON DE MERCERIE

ET D'ÉPICERIE EN GROS

Faisant au moins 200,000 fr. d'affai-
res, susceptible d'accroissement sen-
sible sur le chiffre indiqué, située dans
une petite ville peu éloignée de Nantes.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER UN FONDS

D'Épicerie et de Mercerie,

Dans un quartier bien commerçant.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER UNE AUBERGE

Avec tous les ustensiles.

Située à Dampierre.

S'adresser au sieur PLANCHENAULT,
propriétaire. (15)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1860,

MAGASIN D'ÉPICERIE

Achalandé depuis 25 ans,

Formant le coin de la rue de la
Tonnelle et de la place de l'Hôtel-
de-Ville, n°s 22 et 24; le magasin
pourra être partagé, au gré du pre-
neur.

S'adresser à M. LARDÉ-HUARD,
propriétaire. (21)

AVIS. Le dépôt des DRAGÉES DE PÂTE
DE GUIMAUVE, DE JUJUBE ET DE
RÉGLISSE, reconnues si efficaces contre
RHUMES, TOUX, ENROUEMENTS et IRRI-
TATIONS DE POITRINE, est établi chez
M. PIE fils, marchand droguiste, rue
de la Tonnelle, n° 23, à Saumur.

On demande une FEMME DE
CONFIANCE pour un ménage.
S'adresser au bureau du journal.

Saumur, P.-M.-E. GODET, imp.

3 FRANCS PAR AN

La Toilette de Paris, charmant Journal de Modes paraissant deux fois par mois (24 fois dans l'année), et
donnant chaque fois une belle gravure coloriée à l'aquarelle, — tous les trois mois une planche de patrons de
grandeur naturelle et les broderies les plus nouvelles. On peut, moyennant 4 fr. 25, recevoir francs de port
les patrons qu'on désire; ces patrons sont de grandeur naturelle, tout découpés et tout prêts à être montés.

La Toilette de Paris n'a que deux ans d'existence, et elle compte déjà SIX MILLE ABONNÉS.

On peut acheter les numéros, au prix de 15 centimes, chez les marchands de publications pittoresques.

Pour s'abonner, envoyer un bon de poste de 3 francs à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère.

LES ABONNEMENTS NE SE FONT PAS POUR MOINS D'UN AN, ET ILS PARTENT TOUS DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET.